

Plus loin, on dit que cela peut « créer des liens ». Je suis d'accord là-dessus, mais n'y-t-il que ce moyen-là? Ce fameux « botté » du premier ministre vaut-il vraiment la peine d'être fait? Est-ce qu'on ne se trompe pas tout simplement, si l'on veut parler de « lien », monsieur le président? Il arrive de temps à autre, tout au plus une fois par 10 ans, que le club représentant la ville de Montréal peut participer à la finale de la coupe Grey. A ce moment-là, nos bons amis de l'Ouest ou de l'Ontario aiment bien chanter Alouette, gentille Alouette. C'est tout ce qui se produit, et cela peut fort bien se faire en mille autres occasions. Je me demande donc pourquoi on dit que le football est une « tradition » typiquement canadienne et de plus, un moyen de créer des « liens ». Je ne nie pas le fait que cela peut constituer un moyen à cette fin, mais il existe mille et un autres moyens beaucoup plus importants, beaucoup plus solides que celui-là.

Monsieur le président, je voudrais être bref et expliquer que je ne considère pas cela comme une « tradition ». Les quelques phrases que j'ai prononcées résumant bien ma pensée à mon sens. Cela ne crée pas beaucoup de liens. D'ailleurs, les occasions qu'ont les Canadiens de manifester ensemble ne dépendent pas, à mon sens, du football, puisque finalement, au festival, au « show » de la coupe Grey, il arrive souvent qu'on perde totalement la notion du sport qui est à la base de l'événement.

Je trouve curieux, lorsqu'on présente ce projet de loi évidemment litigieux, et qui vient perturber certains de nos principes, que l'on n'ait jamais rien fait dans d'autres domaines beaucoup plus importants que celui-là. S'il y a une « tradition » canadienne dans le sport, il n'y a qu'un sport, monsieur le président, que l'on puisse à proprement parler associer à la tradition canadienne et considérer comme établissant un lien entre tous les Canadiens, et c'est le hockey. On ne s'en est jamais préoccupé outre mesure, de sorte qu'on a laissé le « professionnalisme » américain s'emparer à toutes fins pratiques de notre sport qui, celui-là, est notre vrai sport national.

Monsieur le président, lorsque j'oppose le hockey au football, je veux toujours démontrer que le préambule du projet de loi est faux. Ce n'est pas vrai que le football est un sport réellement canadien. Chez nous, dans la circonscription de Champlain, je ne vois jamais de petits bonshommes pratiquer ce sport.

● (1540)

A la télévision, cela n'intéresse à peu près pas les Québécois, ou les Canadiens français en général. La preuve en soit qu'à peu près aucun joueur de football professionnel n'est Québécois ou Canadien français. Je ne dis pas cela pour faire intervenir le nationalisme dans cette question, mais pour contredire le ministre. Ce n'est pas vrai qu'il s'agit d'un sport national, ni qu'il intéresse tous les Canadiens.

Il est un sport, que l'on soit à Saint-Jean, Terre-Neuve, à Québec ou ailleurs dans la province de Québec, que l'on soit en Ontario, en Colombie-Britannique et même dans les Territoires du Nord-Ouest, auquel tous les Canadiens sont intéressés. Ils le connaissent presque en venant au monde. J'ai nommé le hockey. Étant donné que le projet de loi, à mon sens, n'a aucune raison d'être, je pourrais faire quelques suggestions. Puisque le hockey est un sport vraiment national, on pourrait réellement aider à créer de véritables liens entre les Canadiens en le favorisant. Je verrais des exemples à suivre à l'extérieur puisque par ce projet de loi, on veut conserver très précieusement notre

Football canadien—Loi

petit football canadien. On veut que personne n'y touche. Et je me demande encore pourquoi.

Le sport appartient à tout le monde. On n'a pas de droits réservés sur un sport. Même si on a été un peu blessé dans notre fierté au moment où on perdait les championnats mondiaux de hockey amateur, il reste tout de même que l'on est fier du fait que notre sport national est né, et a grandi au Canada, est devenu un sport mondial, apprécié particulièrement en Europe, où il s'est développé à un point tel qu'aujourd'hui, dans le domaine amateur, les Européens sont meilleurs que nous.

Monsieur le président, si on voulait relever un peu de prestige du Canada, si on voulait conserver quelque chose de valable, il faudrait songer à développer chez nous notre sport national, un peu de la même façon que le font les Russes, monsieur le président. On pourrait suivre leur exemple.

Si on avait, au Canada, une ligue nationale canadienne de fort calibre amateur ou semi-professionnel, où toutes les provinces seraient représentées, et composée des meilleurs éléments du hockey junior du pays, ce serait merveilleux. Il faudrait susciter l'intérêt des jeunes pour qu'ils aillent jouer dans cette ligue-là. Cela serait possible. Il faudrait donner un encouragement peut-être même direct au hockey amateur ou semi-professionnel. Il faudrait établir une ligue nationale canadienne qui pourrait se comparer par exemple à ce qui existe en URSS et comptant des représentants dans toutes les provinces canadiennes. Cela serait là un geste concret et utile, puisque je suis d'avis que cela manque. On a tenté par tous les moyens de rafistoler notre prestige qui était à la baisse dans le domaine du hockey, et on n'y est pas parvenu. Actuellement, deux grandes ligues professionnelles et toutes les autres ligues professionnelles en général sont américaines, et elles viennent tout simplement chercher nos joueurs canadiens. Telle est la situation.

Si on veut réellement adopter un projet de loi favorisant le sport, et si on veut appliquer les principes contenus dans le préambule du bill C-22, je pense, monsieur le président, qu'on s'est trompé. Il n'aurait pas fallu parler de football, mais plutôt de hockey. Il aurait fallu encourager les Canadiens à conserver leur sport réellement national, et aider ainsi non seulement le hockey comme tel, mais toute la jeunesse du Canada à avoir l'ambition de jouer dans une ligue véritablement canadienne, où l'on retrouverait la « crème » de tous les joueurs. Je pense que c'est possible. Si le ministre veut des suggestions, on pourra lui en faire.

De toute façon, je ne sais pas quelle mouche a piqué le ministre pour qu'il présente ce projet de loi, alors que la situation est de plus en plus tendue, et qu'il existe toutes sortes de problèmes. Monsieur le président, je ne comprends pas pourquoi l'honorable ministre tient à ce qu'on légifère sur le football canadien qui, à mon sens, n'est pas du tout un sport national au Canada. On n'aura qu'à vérifier mes dires pour voir si cela intéresse ou non les Québécois. Je suis certain qu'ils sont aussi intéressés, sinon plus, par le football américain. De toute façon, le préambule ne cadre pas du tout avec l'intention de l'honorable ministre.

Au sujet de l'intention première, je ne veux pas dire qu'elle est fautive. Je pense qu'il s'agit, à la base, de bonnes intentions, mais le ministre manque son coup totalement en concrétisant ses intentions dans un projet de loi qui vise à sauvegarder coûte que coûte le football canadien. Pourtant, rien ne prouve que, du fait que des équipes professionnelles d'autres ligues évoluent au Canada, le football